# Procédure d’inscription en PSI

Rappel des langues qu’il est possible d’étudier en PSI au lycée Michelet

* LV1 Anglais ou Allemand
* LV2 Anglais ou Allemand ou Espagnol

**La phase 1** : Cette phase s’adresse aux élèves issus de la première année de CPGE et à ceux qui redoublent leur deuxième année

Le dossier de candidature doit comporter :

* Les notes du bac (copie de la collante)
* Une lettre de motivation pour intégrer le lycée Michelet
* pour les non redoublants :
  + Les bulletins de première année (la mention admis en 2ème année dans la filière PSI doit être stipulée)
* pour les redoublants :
  + Les bulletins de première et de deuxième année, avec la mention « redoublement autorisé »
  + Les résultats écrits aux concours

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Candidats | Professeurs | Secrétariat |
| Jusqu’au 4 juillet minuit | Les candidats envoient la totalité des pièces du dossier pédagogiques décrites ci-dessus à l’adresse suivante :  2psi.michelet@gmail.com |  |  |
| Du 5 au 7 juillet |  | Les professeurs de CPGE étudient les candidatures. |  |
| Entre le 8 et le 12 juillet |  |  | Le secrétariat du lycée répond par mail aux candidats: envoi d’un dossier administratif ou d’une réponse négative. |

**Phase 2** : Cette phase s’adresse aux élèves issus de la première année de CPGE retardataires et à ceux qui redoublent leur deuxième année

Le dossier de candidature doit comporter :

* Les notes du bac (copie de la collante)
* Une lettre de motivation pour intégrer le lycée Michelet
* pour les non redoublants :
  + Les bulletins de première année (la mention admis en 2ème année dans la filière PSI doit être stipulée)
* pour les redoublants :
  + Les bulletins de première et de deuxième année, avec la mention « redoublement autorisé »
  + Les résultats écrits et oraux aux concours

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Candidats | Professeurs | Secrétariat |
| Jusqu’au 24 aout minuit | Les candidats envoient la totalité des pièces du dossier à l’adresse suivante :  2psi.michelet@gmail.com |  |  |
| Du 24 au 26 aout |  | Les professeurs de CPGE étudient les candidatures. |  |
| Entre le 29 aout et le 1er septembre |  |  | Le secrétariat du lycée répond par mail aux candidats: envoi d’un dossier administratif ou d’une réponse négative. |